

MONS

Massimo FALASCA,

ÉCHEVIN DES PMR

Nicolas HARVENGT,

RÉFÉRENT HANDICAP



«L'enjeu est d'intégrer progressivement le handistreaming dans l'action communale pour agir rapidement»

Alain DEPRET

Secrétaire de rédaction

À la Ville de Mons, **la politique du handicap continue d'évoluer** de plus belle. Ainsi, avec la nouvelle mandature, la Ville a souhaité s'inscrire activement dans une **démarche d'handistreaming**¹. Dans ce cadre, le Plan de cohésion sociale (PCS) s'y positionne comme un service favorisant la coopération interservices, notamment en matière de handicap. Mons s'est donc dotée d'un référent, dont les missions principales sont d'assurer les fonctions d'handicontact, de gérer le Conseil consultatif des personnes en situation de handicap, de mettre en œuvre le processus Handycity, de collaborer avec l'ensemble des services de la Ville sur les dossiers liés à cette thématique et d'assurer ainsi le relais entre l'administration communale et les partenaires institutionnels ou associatifs, afin de faciliter la communication et la collaboration. Le *Mouvement communal* a rencontré le Référent Handicap, Nicolas Harvengt, et l'Échevin des PMR, Massimo Falasca, à ce propos.

¹ La notion de « handistreaming » est une contraction des termes « handicap » et « mainstreaming ». Le mainstreaming est un concept de politique qui préconise une approche intégrée au travers de différents domaines de politique. Le handistreaming a donc pour objectif d'intégrer une dimension handicap dans tous les domaines de la politique d'une manière transversale et préventive. Ce qui permet d'éviter une différence de traitement entre les personnes avec handicap et les personnes sans handicap (v. <https://socialsecurity.belgium.be/fr/handistreaming>).

MONSIEUR FALASCA, MONSIEUR HARVENGT, POURQUOI EST-IL IMPORTANT POUR VOTRE COMMUNE DE STRUCTURER UNE POLITIQUE DU HANDICAP ET DE DÉSIGNER UN RÉFÉRENT COMMUNAL À CE PROPOS ?

Massimo Falasca : Mons, grande Ville wallonne et chef-lieu du Hainaut, est un centre culturel et économique où vivent, travaillent et étudient de nombreuses personnes. Avec mes collègues du Collège, nous avons à cœur d'offrir un espace inclusif pour accueillir tout le monde. Cependant, la ville médiévale présente de nombreux défis d'accessibilité. Si Mons veut permettre à chacun d'y naître, grandir et vieillir confortablement, il faut rendre l'espace public et les bâtiments accessibles. Cela demande du temps et des investissements. Ça, c'est le constat qui pose la base de notre travail. La première étape a donc été de nommer un référent « PMR » au Collège et un référent handicap à l'administration. Ils centralisent les demandes et garantissent la transversalité de la politique. Nous devenons ainsi une porte d'entrée et cela permet aux personnes qui en ont besoin d'identifier à qui s'adresser.

Nicolas Harvengt : À Mons, notre patrimoine historique est une richesse, mais il génère aussi de nombreux obstacles au quotidien. Structurer une politique locale du handicap, c'est reconnaître ces défis, pas uniquement urbanistiques, et décider d'y répondre

de manière concrète et transversale. La désignation d'un référent permet d'identifier un point de contact clair, capable d'écouter, de faire le lien entre les services et de veiller à ce que chaque projet communal reste pensé pour l'ensemble des citoyens.

COMMENT S'INSCRIT LA POLITIQUE DU HANDICAP DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DE LA COMMUNE ? QUEL EST VOTRE RÔLE SPÉCIFIQUE DANS CETTE DYNAMIQUE ?

Massimo Falasca : Mon portefeuille scabinal couvre, au-delà des PMR, les travaux et l'informatique. Deux domaines-clés pour l'accessibilité : l'informatique, car l'administration est largement digitalisée et l'accès aux informations et formulaires est essentiel, et les travaux, qui concernent bâtiments, voiries et espaces publics. En tant que référent PMR, je dois avoir le réflexe « accessibilité » dès la conception des projets. Mon rôle est d'abord d'être un intermédiaire entre l'administration et les citoyens ou les associations expertes dans le domaine, en relayant leurs difficultés. Je sensibilise aussi les entreprises mandatées par la Ville pour qu'elles intègrent une vision inclusive dès le départ. Mon rôle politique me permet de défendre une politique inclusive qui profite à tous : personnes âgées, enfants, travailleurs... Car, souvent, c'est l'environnement qui crée le handicap. Nous avons la volonté d'agir sur cette variable.



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS VOTRE FONCTION AU QUOTIDIEN ET LA MANIÈRE DONT VOUS TRAVAILLEZ AVEC LES SERVICES COMMUNAUX ?

Nicolas Harvengt: J'essaie d'être un fil conducteur, un relais commun entre les besoins des citoyens, le travail des services et les possibilités d'action du politique. Au quotidien, j'accompagne les collègues dans leurs projets et je prends en compte les attentes des habitants et des professionnels du secteur du handicap. L'objectif est que l'accessibilité, au sens large, devienne un réflexe partagé, afin que chacun puisse circuler, participer et vivre pleinement la ville.

COMMENT S'ORGANISE CONCRÈTEMENT LA COLLABORATION ENTRE VOUS DEUX, ET AVEC LES AUTRES SERVICES (URBANISME, CULTURE, ÉVÈNEMENTS, VOIRIE, ENSEIGNEMENT...)?

Massimo Falasca: La collaboration est facilitée grâce à l'intégration des PMR comme compétence d'Échevin. Que ce soit pour le référent administration ou politique, cette reconnaissance de référent donne une légitimité claire: citoyens et services savent à qui s'adresser et les référents peuvent impulser des actions concrètes. Nous avons un contact régulier entre nous sur différents types de

dossiers. Cela peut aller d'une demande de place PMR à l'accessibilité d'une piscine communale lors d'un grand évènement festif de la Ville. Sans interlocuteur dédié, la question de l'accessibilité risque d'être oubliée. Le Service Événements, déjà sensibilisé, collabore régulièrement avec le référent handicap. La Ville a d'ailleurs conclu un marché avec une société experte pour rendre ses événements inclusifs: zones « Kiss & Ride », places PMR supplémentaires, audits des grands événements... Cette dynamique commence à s'insuffler dans les autres services, comme celui de l'urbanisme, pour sensibiliser les entrepreneurs à inclure une vision d'accessibilité dès le départ. Nous comptons continuer dans cette direction.

Nicolas Harvengt: Notre premier objectif est de visibiliser l'invisible. Par des gestes très concrets, nous sensibilisons en continu les services communaux à l'impact de décisions apparemment anodines: une barrière mal placée, un trottoir encombré, une police de caractères trop petite, un chantier mal signalé. Concrètement, la collaboration repose sur une communication permanente. Avec l'Échevin, nous échangeons régulièrement sur les priorités, l'actualité communale, les axes de travail visant à la cohésion sociale et les retours du secteur associatif. Dès que la question du handicap apparaît dans un dossier, nous nous concertons afin d'avancer ensemble.

QUELS PROJETS OU AVANCÉES RÉCENTS ILLUSTRONT LE MIEUX LA VOLONTÉ DE RENDRE LA COMMUNE PLUS INCLUSIVE ?

Massimo Falasca: Une belle avancée est la création d'une plateforme PMR pour le « Combat dit Lumeçon » lors de la Ducasse sur la Grand-Place. Cet évènement emblématique était inaccessible aux personnes à mobilité réduite. En 2025, nous avons testé avec succès un dispositif permettant aux personnes en fauteuil d'accéder à une plateforme surélevée, et leur permettre, ainsi, de vivre l'ambiance au cœur de la foule. Nous étendons cette démarche de recherche d'accessibilité à d'autres événements comme la Ducasse de Jemappes ou la Fête nationale. Côté infrastructures, nous favorisons les espaces de plain-pied pour faciliter la circulation, tout en restant vigilants face aux stationnements gênants. Un budget est dédié aux petits travaux: rampes, trottoirs, bordures adoucies. La Ville compte déjà 437 places PMR et continue d'en créer selon les besoins.

Nicolas Harvengt: Plusieurs réalisations concrètes illustrent cette dynamique. Parmi elles, la mise en place des zones « Réflex » et des poches





Les contraintes budgétaires sont réelles, avec de nombreux bâtiments et voiries à adapter. Cependant, la logique d'accessibilité est intégrée dans nos bureaux techniques pour la conception des écoles, bâtiments et rues. Pour les prochaines années, je souhaite poursuivre les travaux, renforcer l'inclusivité numérique, analyser les entrées de ville avec le SPW et intensifier la sensibilisation interne, car cette question est transversale.

QUELS MOYENS SUPPLÉMENTAIRES OU LEVIERS SERAIENT NÉCESSAIRES POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ AU QUOTIDIEN ?

Nicolas Harvengt : Il faudra penser le handicap avant de devoir penser les plaies, et donc, dépenser pour adapter. L'enjeu est d'anticiper davantage, d'intégrer progressivement le *handstreaming* dans l'action communale et de disposer des ressources nécessaires pour agir rapidement.

EN GUISE DE CONCLUSION, QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS TRANSMETTRE AUX AUTRES COMMUNES QUI SOUHAITENT STRUCTURER OU RENFORCER LEUR POLITIQUE DU HANDICAP ?

Massimo Falasca : Je les encourage à se lancer. L'accessibilité est au cœur de l'intérêt général et de la vie collective. Comme le rappellent les associations, nous sommes tous, au moins une fois au cours de notre vie, une personne à mobilité réduite : un parent avec une poussette, une personne âgée, quelqu'un de blessé, un travailleur avec une charge lourde... Ces situations montrent que la mobilité réduite dépasse le cadre du handicap. C'est donc essentiel pour les pouvoirs publics d'adopter une vision inclusive et de promouvoir le *handstreaming*.

Nicolas Harvengt : N'attendez plus : la politique du handicap doit disparaître et se fondre dans la politique de tous. C'est avant tout une politique de proximité et d'humanité. Le handicap n'est pas une déficience individuelle car c'est la société qui exclut.

de stationnement PMR activées systématiquement lors d'événements d'ampleur. L'inclusivité du Doudou et du Petit Doudou constitue également un marqueur fort, comme l'a mentionné Monsieur l'Échevin, avec, notamment, la plateforme PMR lors du Lumeçon et la création de la Zone violette, permettant à des enfants en situation de handicap de participer pleinement à une tradition rassemblant plus de 3 000 enfants.

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LES RETOURS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES ASSOCIATIONS DANS VOS ACTIONS ?

Massimo Falasca : C'est un vrai travail collaboratif. Un conseil consultatif des personnes en situation de handicap, présidé par un membre du Collège, réunit associations et citoyens volontaires pour donner leur avis sur des projets et débattre des enjeux. Le référent PMR y participe, bien évidemment. En dehors de ce Conseil, il est essentiel, pour le référent PMR, d'écouter les personnes concernées. Elles sont les mieux placées pour transformer leur vécu en demandes concrètes. Mon rôle est de traduire ces demandes en

réalisations quand c'est possible. La relation avec les citoyens et les associations reste donc très collaborative.

Nicolas Harvengt : L'écoute est centrale dans ma fonction. Chaque appel ou courriel est traité avec attention et bienveillance. En tant que référent communal handicap, j'assume plusieurs missions : chargé de projet du Conseil consultatif, relais entre les services communaux et les partenaires associatifs et fonction d'handicontact. Cette transversalité me permet de rester au plus proche du terrain et d'ajuster nos priorités à partir de l'expérience vécue des personnes concernées.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS AUXQUELS VOTRE COMMUNE FAIT FACE EN MATIÈRE D'INCLUSION ? QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

Massimo Falasca : Les défis sont nombreux, surtout structurels. Mons est une Ville ancienne qui n'a pas été pensée pour les normes actuelles. Nous devons concilier préservation du patrimoine et inclusion... Mais ce n'est pas un obstacle, nous trouvons des solutions et avançons.